



Confédération Paysanne de Haute Marne

Communiqué de presse :

le lundi 23 juin 2014
Chaumont

**STOP A L'INDUSTRIALISATION DE L'AGRICULTURE !
STOP AUX FERMES USINES DE 1000 VACHES !**

En soutien à l'action de démontage de la salle de traite de la ferme-usine des 1000 Vaches réalisée le 28 mai et en soutien aux militants interpellés à cette occasion et appelés à comparaître le 1er juillet au tribunal d'Amiens, la Confédération Paysanne 52 souhaite remettre à Monsieur le Préfet de Haute Marne du matériel de salle de traite de plusieurs fermes du département.

Par cette action nous souhaitons lui rappeler que la Confédération paysanne refuse le vol de notre métier par l'industrialisation de l'agriculture et milite pour des prix rémunérateurs et pour une agriculture paysanne source d'emploi.

Vous êtes conviés à une Conférence de Presse le **mardi 24 juin à 10h** devant la Préfecture de Haute Marne - 89 Rue Victoire de la Marne – 52 000 Chaumont

Contacts :

Thierry Remy, Porte Parole de la Confédération Paysanne 52, 06 38 67 30 06,
thi.re@orange.fr

La Confédération paysanne ne veut pas de «fermes usines à lait»

Alors que la Haute-Marne n'échappe pas à la disparition des éleveurs laitiers, la Confédération paysanne soutient l'action contre la ferme des 1000 vaches et met en garde contre l'industrialisation.

Suite à l'action de démontage de la salle de traite de la ferme-usine des 1000 vaches réalisée le 28 mai et en soutien aux militants interpellés à cette occasion et appelés à comparaître le 1er juillet au tribunal d'Amiens, la Confédération Paysanne de Haute-Marne s'est rendue à la préfecture, ce mardi 24 juin, pour y déposer symboliquement du matériel de salles de traite de plusieurs fermes du département. Histoire de souligner que l'«on est en train de tuer notre métier» d'éleveur laitier.

«Une ferme comme ça, c'est la destruction de nombreux emplois d'agriculteurs», expliquaient les militants avant d'être reçue par la sous-préfète Khalida Sellali. «20 fermes avec 50 vaches, ce qui est la moyenne pour le moment en France, ça fait travailler une quarantaine de personnes et ça fait vivre les villages. Une ferme avec 1000 vaches, ça emploie deux fois moins de monde, des ouvriers payés au salaire minimum, et non plus des paysans. Et il n'y a

plus rien autour. C'est de l'industrie, la destruction du tissu rural».

Le lait moins important que la méthanisation

La Confédération paysanne a ainsi calculé qu'il suffirait de 2500 fermes de 1000 vaches pour produire la même quantité de lait qu'aujourd'hui avec 75 000 fermes...

Par ailleurs, avec de telles installations, le lait devient un sous-produit. Le principal intérêt, c'est la méthanisation (avec les déjections des vaches) et les subventions qui vont avec. Mais il faudra tout de même trouver les terres agricoles pour épandre le digestat du méthaniseur.

Dans ces conditions, les industriels seraient prêts à vendre le lait à 270 euros la tonne, alors que les éleveurs ont déjà du mal à s'en sortir aujourd'hui à 350 euros la tonne. «Si les industriels cassent les prix, ça achève notre métier», souligne un syndicaliste.

La Haute-Marne compte



Pour symboliser la disparition du métier d'éleveur laitier, les militants de la Confédération paysanne ont déposé à la préfecture du matériel de traite de plusieurs fermes du département.

aujourd'hui environ 500 éleveurs laitiers, contre plus de 1000 au début des années 2000. L'an dernier, il y a encore eu 47 arrêts de production pour seulement 12 installations. Mais la production reste la même et il y a donc un phénomène de concentration.

«On a déjà des fermes avec 200 ou 300 vaches qui ne sortent pas de l'étable»

«Aujourd'hui, on a déjà dans le département des fermes avec 200 ou 300 vaches qui ne sortent pas de l'étable», précise la Confédération paysanne. «Si on ne fait rien, on arrivera aussi à des fermes de 1000 vaches».

Le syndicat n'est d'ailleurs pas convaincu que cette industrialisation permet de faire des économies : «Le transport de la nourriture coûte beaucoup plus cher

que le transport du lait. Après, il faut aussi transporter les déchets (lisier) et trouver les surfaces pour épandre...»

Et ce n'est pas la disparition des quotas laitiers, prévue pour 2015, qui va rassurer les militants. Selon eux, ces quotas ont permis de maintenir un certain maillage du territoire : «Il y avait une volonté politique très forte de lier le lait à la terre. On a oublié tout ça...»

Abonnez-vous !

En vous abonnant, vous pouvez aussi obtenir les dix derniers numéros. Je désire recevoir **L'affranchi** :

- ☐ Le vendredi après-midi (Chaumont uniquement)
☐ Le samedi matin

- ☐ Pour 3 mois 20 €
☐ Pour 6 mois 35 €
☐ Pour un an 64 €

☐ Je désire aussi recevoir les dix derniers numéros

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE

Retournez votre règlement à l'ordre de **L'affranchi**,
 25 rue Croix-Percée 52000 Chaumont.

Les animations de l'Office des aînés

Une quarantaine de personnes ont répondu à l'appel du 18 juin à Saint Roch et ainsi participé au repas de l'Office des Aînés chaumontais et brottais.

D'autres animations sont prévues d'ici à la fin de l'année : sortie à Troyes en train le 20 septembre (nombre de places limitées, il faudra s'inscrire rapidement) ; thé dansant le 5 octobre avec une vedette de «L'Amour est dans le Pré» (un agriculteur du Haut Doubs d'une famille de musiciens) ; Semaine Bleue fin octobre ; fête des anniversaires le 13 novembre avec



une centenaire cette année ; journée Code de la Route le 20 novembre avec dégustation de Beaujolais ; repas de fin d'année le 10 décembre avec une animation musi-

cale. L'office municipal des aînés tient une permanence le mercredi après-midi au n°62 place Aristide-Briand, tél. 03 25 32 28 23.

Pour une agriculture familiale transmissible

Mardi dernier, la Confédération paysanne de Haute-Marne a mené une action symbolique en remettant du matériel de salle de traite de plusieurs fermes en préfecture, à la secrétaire générale Khalida Sellali.

Les représentants de la Conf' ont voulu montrer, mardi, en remettant du matériel de traite en préfecture, leur soutien à l'action de démontage de la salle de traite de la "ferme-usine" des 1000 vaches dans la Somme. Ils apportent ainsi leur soutien aux militants interpellés et appelés à comparaître le 1^{er} juillet au tribunal d'Amiens.

Plus généralement, la Conf' en profite pour rappeler sa position: «elle refuse le vol du métier par l'industrialisation de l'agriculture et milite pour des prix rémunérateurs et pour une agriculture source d'emploi».

Thierry Rémy, le porte-parole de la Conf' 52, voit dans cette usine à lait la dérive d'un système avec des coûts exorbitants en matière de transports de lait, de fourrages, de lisiers... Pour lui, les économies d'échelle n'existent pas réellement: «à la limite, il vaudrait mieux produire du lait de soja. Dans cette logique, autant arrêter le lait en France et importer tout».

A travers cette concentration, il regrette que le maillage du territoire par la production de lait dans les années 80 soit

oublié. C'est ainsi que tout le quart Nord-Est pourrait perdre son lait en faveur de ces usines qui se situent en Bretagne. Le phénomène peut toucher la Haute-Marne avec, au bout du compte, «la déstructuration du milieu rural pour répondre aux besoins de l'industrie agroalimentaire et la diminution du nombre de paysans qui deviendraient des salariés de ces usines à lait».

Enfin, Thierry Rémy condamne le fait de passer le lait en second plan en faveur d'un système de méthanisation. En fait, ces 1000 vaches ne sont pas tant là pour produire du lait mais pour produire de l'énergie à partir de leurs déjections. Le tout à grand coup de subventions de l'Etat.

La Conf' 52 espère, de la part de l'Etat, un changement d'état d'esprit et une certaine moralisation. Elle tient à la défense d'une agriculture familiale transmissible sachant que pour eux, «l'agrandissement des fermes n'a jamais été une solution pour répondre aux contraintes et astreintes du métier». De plus, il rend les transmissions de génération en génération de plus en plus difficile.

Frédéric Thévenin



Le syndicat s'oppose à une industrialisation de l'agriculture.

Mobilisation sécheresse

La Confédération paysanne Champagne-Ardenne se mobilise pour accompagner les agriculteurs mis en difficultés par la sécheresse: «des dégâts sont déjà constatés sur les cultures céréalières, maraîchères et les prairies, et leurs conséquences se font ressentir dès à présent dans les élevages. Pour vous accompagner au mieux avant, pendant et après cette période, il est nécessaire de connaître vos difficultés actuelles».

Contact: Martin Métayer, animateur Confédération Paysanne régionale, au 06.46.53.79.02 ou confca@gmail.com